## MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

# COMITE SYNDICAL DU 23 MARS 2021 à Saint-Hilaire-Petitville (commune de Carentan-les-Marais)

Secrétaire de séance : Pierre AUBRIL

#### **DÉLIBÉRATION**

CS 2021/53 Finances locales – Décisions budgétaires – Priorité 3 – Renforcer l'économie de proximité et les filières courtes - Formations, sensibilisation et mobilisation des acteurs à la rénovation et à l'éco-construction

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 23 mars 2021 (en présentiel) à Saint-Hilaire-Petitville (commune de Carentan-les-Marais), sous la présidence de Jean MORIN.

L'invitation, l'ordre du jour et les documents annexes à la convocation ont été transmis par mail via un lien de téléchargement le 17 mars 2021 conformément à l'article 9 de la loi n° 2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019.

#### ÉTAIENT PRÉSENTS

avec voix délibérative

Pour la Région

Claudie LAUNOY, Pascal MARIE (pouvoir de Hubert LEFEVRE),

Pour les conseillers départementaux

Gabriel **Daube** (pouvoir de Christèle Castelein), Patricia **GADY-DUQUESNE**, Nicole **GODARD**, Maryse **LE GOFF**, Françoise **LEROSSIGNOL**, Jean **MORIN**, Patrick **THOMINES** 

Pour les Communautés de Communes

Mireille **DUFOUR** (CC Isigny Omaha Intercom), Aurélie **GIGAN** (CC Coutances mer et Bocage), Jean-Pierre **GUEGAN** (Communauté d'Agglomération Saint-Lô), Anne **HEBERT** (CC Côte Ouest Centre Manche), Catherine **KERVADEC** (CC de la Baie du Cotentin — pouvoir de Jean-Claude COLOMBEL), Jean-René **LECHATREUX** (Communauté d'Agglomération du Cotentin)

Pour les communes

Pierre AUBRIL (Sainte-Mère-Eglise), Samuel HARDY (La Meauffe), Marie-Agnès HEROUT (Carentan-les-Marais — pouvoir de Jean-Claude HAIZE), Laurent HUET (Saint-Sauveur-Villages), Yves HUET (Gonfreville — pouvoir de Valérie TORTEL), Bertrand LECONTE (Sainte-Marie-du-Mont), Joël LERECULEY (Graignes-Mesnil Angot), Sylvain LEREDDE (Rampan), Jocelyne LEVAVASSEUR (Fresville — pouvoir de Jean-Marc JOLY), Aurélien MARION (Appeville), Michel MAUDUIT (Isigny-sur-Mer — pouvoir de Jean-Michel GREEN), Marinette MIGAULT (Rauville-la-Place), Christopher MOREAU (Saint-Germain-du-Pert), Yann MOUCHEL (Varenguebec), Françoise PHILIPPE (Catteville), Jean-Marie POULAIN (Montsenelle), Gérard TAPIN (Marchésieux), Gérard VOIDYE (Carentan-les-Marais)

#### ÉTAIENT EXCUSÉS

Pour la Région

Caroline AMIEL, Jean-Manuel COUSIN, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Hubert LEFEVRE, Florence MAZIER, Robert RETOUT, Nathalie THIERRY Didier VERGY

Pour les conseils départementaux

Christèle CASTELEIN, Jacques COQUELIN, Marc LEFEVRE

Pour les Communautés de Communes

Jean-Claude COLOMBEL (CC de la Baie du Cotentin), Thierry LAISNEY (CC Côte Ouest Centre Manche)

Pour les communes

Simone EURAS (Neufmesnil), Christophe FOSSEY (Doville), Jean-Michel GREEN (Isigny-sur-Mer), Jean-Claude HAIZE (Carentan-les-Marais), Dominique JEANNE (Néhou), Jean-Marc JOLY (Hémevez), Jean-Pierre LHONNEUR (Carentan-les-Marais), Stéphanie MAUBE (Lessay), Olivier MADELAINE (Grandcamp-Maisy), Florent SILIERES (Terre-et-Marais), Valérie TORTEL (Gorges) Céline VAQUEZ (Le Dézert),

Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Resein

## MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

#### Pour les membres associés

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mathieu **LEBLOND** (Trésorerie de Saint-Lô - Représentant de l'administration fiscale), Marie **COUELLIER** (Région Normandie - *en visioconférence*)

#### ÉTAIENT EXCUSÉS

Isabelle MARIE-HUET (DREAL de Normandie), Marc LECOUSTEY (Chambre d'Agriculture de la Manche), Emmanuel FAUCHET (CAUE de la Manche), Françoise PLOUVIEZ-DIAZ (Sous-Préfecture de Coutances), Eric DUJARDIN (Conseil départemental de la Manche), Valérie BALAGUER (Conseil départemental de la Manche)

## Équipe administrative et technique du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin

Audrey LECOEUR *(en visioconférence),* Agnès **ORANGE**, Vanessa **LEPASQUIER**, Gaïd **LEPINEAU**, Joëlle **RIMBERT**, Guillaume **HEDOUIN** *(en visioconférence)*, Jean-Baptiste **WETTON**, Laurent **ALBORINO**, Denis **LETAN** 

Nombre de votants : 33 membres en présentiel + 7 pouvoirs Soit un quorum de 40 membres sur 58

-----

CS 2021/53 Finances locales — Décisions budgétaires — Priorité 3 — Renforcer l'économie de proximité et les filières courtes - Formations, sensibilisation et mobilisation des acteurs à la rénovation et à l'éco-construction

Code budgétaire PAP : P3308\_FORMATION\_ECO\_MATERIAUX

En investissement pour la Région

Dépenses		Recettes	
6068	1 000,00 €	7472 RÉGION	1 000,00 €
Montant prévisionnel de l'opération			1 000,00 €

## En fonctionnement pour la Région

Dépenses		Recettes	
6135	1 500,00 €	7472 RÉGION	4 000,00 €
6228	2 500,00 €		
Montant prévisionnel de l'opération			4 000,00 €

- Former les professionnels (1 000 € achat matériaux et 1 500 € location d'engins) : la formation des professionnels travaillant sur la rénovation du patrimoine bâti en terre et sur l'éco-construction reste une priorité. Le Parc poursuit son investissement dans le développement du module terre de la formation du GRETA et dans la validation des acquis. Ces actions nécessitent l'acquisition régulière de matière première, l'entretien, le renouvellement ou la location d'outillage spécifique.
- Analyse de terre 2 500 € (prestations): afin de compléter l'inventaire des terres utilisées en rénovation et en construction neuve, et de permettre de caractériser les matériaux servant notamment au développement de la filière terre, une série d'analyse de terre est programmée sur 2021. Cette prestation serait confiée à un maçon spécialisé formé aux analyses de laboratoire.

... // ...

Accusé de réception en préfecture 050-255002552-20210323-DELIB\_CS2021\_53-DE Date de télétransmission : 15/04/2021 Date de réception préfecture : 15/04/2021



## MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

## Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- DONNE son accord sur ce dossier
- AUTORISE le Président à signer les documents y afférents.

ADOPTÉ à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme

Transmis en préfecture le 15 avril 2021

Jean MORIN

Président du Parc naturel régional
des marais du Cotentin et du Bessin

PARC NATUREL REGIONAL DES MARAIS
DU COTENTIN ET DU BLASIN
3 VIII de Ponts d'Ouve 137
Saint-Compagne Mont

Tel. 02 23 71 61 90 - info@paic-colengri-bessin.fr

